



PROGRAMME DE VALORISATION DES RÉSERVES EN ZONE À BÂTIR

Plan d'aptitude à la construction - Etat au 15.07.2021

**AUTORITÉ COMMUNALE**

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE MAIRE

LA SECRÉTAIRE

LA SECRÉTAIRE COMMUNALE SOUSCRIVE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS

BONCOURT, LE

SIGNATURE

TIMBRE

**AUTORITÉ CANTONALE**

EXAMEN PRÉALABLE DU


Légende

Aptitude à la construction

- Terrain propre à la construction
- Terrain propre à la construction dans les 5 ans
- Terrain propre à la construction au-delà de 5 ans

Affectations

- Zone centre
- Zone d'activités
- Zone d'habitation
- Zone d'utilité publique
- Zone à bâtir



Echelle 1:2500 n° 18N077-805

Version	Date	Prof.	CP	Appr.	Format
1	15.07.2021				A3